



MARDI 1^{ER} JUIN : LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES VIENT DE RENDRE SA COPIE

Suite au rejet du budget en Conseil Municipal, Louveciennes était en attente du rapport de la Chambre Régionale des Comptes : **il vient d'être rendu public**. C'est sur cette base que le Préfet des Yvelines va désormais arrêter le budget que la commune pourra exécuter en 2021.

Une coupe de 44 % des investissements prévus

L'impact le plus notable concerne les investissements et travaux. Le budget proposé par la Chambre Régionale des Comptes est **amputé de 44%** par rapport à celui prévu par la municipalité.

Les travaux d'**accessibilité** dans les **écoles** et les **bâtiments**, la création des **terrains de foot de 5** ou encore l'élaboration du **Site Patrimonial Remarquable** n'ont pas été retenus dans le budget de la Chambre Régionale des Comptes.

Quant aux enveloppes allouées pour la rénovation de la **voirie et de l'éclairage public**, elles ont été fixées à **0**.

560 000 € de moins pour le fonctionnement de la commune

Si la Chambre Régionale des Comptes a validé les charges de personnel budgétées par la Commune, elle a diminué de **560 000€** les dépenses générales prévues au budget de fonctionnement. Cette réduction budgétaire impliquera malheureusement de **nouveaux arbitrages**, d'autant plus que l'enveloppe de sécurité de **200 000€** dévolue aux éventuelles dépenses imprévues a été totalement retirée du budget. En bref, la ville ne disposera d'aucune marge de manœuvre cette année.

Subventions aux associations : OUI, mais ...

Après avoir exprimé, dans un premier temps, son opposition à la prise en compte des subventions prévues pour les associations, la Chambre Régionale des Comptes a entendu notre demande. **Une enveloppe du même montant que celui de 2020** a été intégrée au budget. **Elle devra néanmoins être votée et approuvée** lors d'un prochain Conseil Municipal. Si c'est le cas, les subventions pourront alors enfin être versées aux associations.

Transparence

Suite à l'analyse de la centaine de documents transmis par les services municipaux concernant l'exercice des 3 dernières années, **aucune irrégularité ou anomalie** n'a été relevée par la Chambre Régionale des Comptes.

